



PRS OCCITANIE

Ensemble, améliorons la santé régionale à l'horizon 2022





LE PRS : UN OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION

Le Projet Régional de Santé définit les objectifs de la politique de santé régionale sur 5 ans.
Il est l'occasion pour nous de :



Construire une réponse de qualité aux besoins de santé de la région



Garantir l'accessibilité à la santé et aux soins sur toute la région



Nous engager dans des actions innovantes pour répondre aux enjeux de santé régionaux



Veiller à la cohérence et l'efficience de l'action publique



Contribuer efficacement aux objectifs de la stratégie nationale de santé





LES EXIGENCES POUR RÉUSSIR

La construction du projet régional de santé Occitanie devra être :

① **Concis et complémentaire**
des plans et programmes nationaux

② **Ciblé sur des priorités régionales**
caractéristiques de la situation en
Occitanie

③ **Basé sur une analyse des PRS 1**
pour en tirer tous les
enseignements

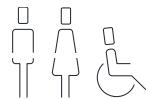
④ **Tourné vers l'action**
afin d'être opérationnel dès le 1^{er}
janvier 2018

⑤ **Construit avec une large**
concertation
favorisant son appropriation par
tous les acteurs

⑥ **Articulé avec une déclinaison**
territoriale
sur chacun des 13 départements de
la grande région



CONCERTATION : LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS



Les patients et leurs représentants
disposent d'une représentation
spécifique au sein de la CRSA



Les acteurs et opérateurs de santé
professionnels de santé, établissements,
fédérations, unions professionnelles,
associations.



Le préfet de région
donne son avis sur le
PRS et les services de
l'Etat se mobilisent.



La CRSA stabilise le diagnostic et les
bilans, dégage des orientations
stratégiques et rend un avis sur le
PRS.



Le conseil de surveillance
de l'Agence Régionale de
Santé donne son avis sur le
Projet Régional de Santé.



**Les conseils départementaux de la
citoyenneté et de l'autonomie**
participent à l'élaboration et à la mise en
œuvre de des actions du PRS liées à
l'autonomie des personnes âgées et/ou
handicapées.



Les Conseils Territoriaux de Santé
concourent à l'élaboration du PRS
émettent des propositions d'amélioration
des parcours et apportent des
contributions locales.

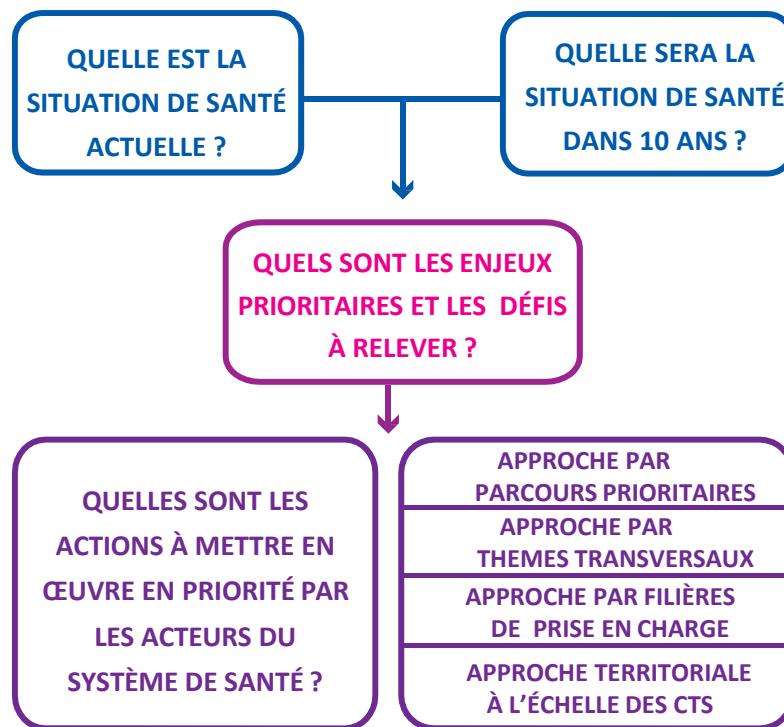


**Les collectivités
territoriales**
partenaires du
déploiement local des
actions de santé.





DÉROULEMENT : UNE LOGIQUE DE CONSTRUCTION DYNAMIQUE



1 BILAN ET PERSPECTIVES

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

3 FEUILLE DE ROUTE ET PLAN D'Actions



TRANSITION DES PRS 1 Midi Pyrénées ET Languedoc Roussillon AU PRS 2 OCCITANIE

L'ensemble des travaux permettant de faire émerger des priorités est structuré à partir d'une lecture des PRS 1 organisée autour des thèmes suivants :

5 parcours prioritaires

- Vieillissement
- Personnes en situation de handicap
- Jeunes
- Santé mentale
- Cancer

Filières de prise en charge

- 18 activités de soins et EML soumises à autorisations
- Soins palliatifs, filière AVC, PDS, laboratoires de biologie médicale, addictions, santé des détenus.

Thématiques transversales

- Soins primaires
- Droit des usagers
- E-santé
- Qualité / Sécurité / Efficience
- Protection des populations
- Prévention



L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Sur les 5 parcours prioritaires



Sur les thématiques transversales

Premier recours

Place et Droits des usagers

Sur l'ensemble des filières de prise en charge



AU NIVEAU REGIONAL

Constitution de groupes de travail régionaux réunissant des compétences internes de l'ARS, et des expertises externes est mobilisés dans le but de proposer :

- Un **bilan** de la situation de santé de la région Occitanie et **une analyse** des actions conduites dans le cadre **des précédents PRS**,
- Une série **d'orientations stratégiques déclinées en priorités opérationnelles**

AU NIVEAU TERRITORIAL

Proposition des 13 CTS, pour chacun des 5 parcours:

- de priorités opérationnelles
- et de projets structurants

permettant de s'assurer de la **cohérence des orientations régionales avec les réalités de terrain**

ÉLABORATION : UN PROCESSUS D'ENRICHISSEMENT CONTINU ET DE PARTAGE

Données de santé
de la région

Prévisions
d'évolution de la
situation de santé
à 10 ans

Bilan
régional

Orientations
stratégiques

Bilans
des parcours

Bilans
thématisques

Bilans
des filières

13
CTS

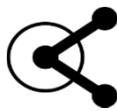
Priorités
opérationnelles

Projets
structurants
et organisation des
filières

COS

SRS
PRAPS

Schéma global de la méthode du PRS II



Trois types de sujets traités

- Parcours prioritaires
- Filières de soins (implantations, enjeux qualitatifs)
- Thèmes transversaux (exigences qui irriguent les autres sujets)



Objectifs

- Enrichissement des diagnostics réalisés par l'ARS (constats et suites)
- Ciblage des priorités d'amélioration
- Propositions d'idées de projets qui pourraient être portées au niveau régional



Agenda des groupes

- 2 ou 3 réunions successives pour s'approprier les bilans puis proposer des priorités op. et des projets structurants
- Des entretiens si besoin (partenaires institutionnels, experts, personnalités qualifiées)
- La contribution des CTS centrée sur les parcours



Calendrier 2017

- Avril-Mai :** ciblage des enjeux et proposition de priorités opérationnelles
- Juin :** proposition de projets structurants déclinant les priorités retenues



PLANNING : UN PRS OPÉRATIONNEL DÉBUT 2018

